

Contacts :

Quentin GRATEAU

☎ 06 29 43 33 06 – ✉ quentin.grateau@gdsdesavoie.fr

Règlement du plan néosporose



Le plan néosporose est proposé aux éleveurs adhérents au GDS ayant détecté le parasite dans leur élevage. Il leur permet de bénéficier d'une aide technique et financière de la part du GDS pour la mise en place d'un protocole de lutte contre cette maladie.

Les conditions pour en bénéficier

- ✓ Être adhérent au fonds de garantie bovin du GDS des Savoie depuis au moins 3 ans, et à jour de paiement de cotisation.
- ✓ Avoir un résultat « **PCR positive** » sur avorton **ou deux sérologies positives** détectées sur des femelles du troupeau.
- ✓ **Respecter le protocole** défini avec le GDS et avoir obtenu l'accord de prise en charge.
- ✓ **Ne pas commercialiser** les animaux positifs en sérologie pour l'élevage.
- ✓ Être engagé dans le **Kit Intro**.
- ✓ L'éleveur autorise le GDS à transmettre à l'inséminateur et pendant la durée du plan la liste des bovins positifs en néosporose en vue de la réalisation du planning d'accouplements.
- ✓ L'éleveur s'engage à respecter **l'obligation de déclaration d'avortement** auprès de son vétérinaire sanitaire (visite et analyse Brucellose prise en charge à 100% par l'Etat).
- ✓ L'éleveur s'engage à respecter **les règles de notification** des mouvements d'animaux (naissances, achats, pensions...)

Le protocole et le suivi technique

- **Réalisation d'un premier dépistage** dit « de prévalence » sur l'ensemble des bovins de plus de 6 mois.
- Les résultats sont synthétisés et étudiés avec le conseiller du GDS pour **déterminer le mode de contamination** et conseiller l'éleveur sur la suite à donner au protocole.
- En fonction de ces résultats, l'éleveur a le choix de la poursuite du plan :
 - soit il confirme son engagement dans le plan, prévoyant notamment 2 nouvelles années de dépistage avec des aides financières complémentaires ;
 - soit il met fin au plan : l'accompagnement financier est arrêté mais le suivi technique peut être maintenu.

L'aide financière

Ces aides sont strictement soumises à ces conditions :

- S'engager sur un **plan complet de 3 ans**
- Dépister la première année **l'ensemble des bovins de + de 6 mois**
- Réaliser un **suivi précis** avec le conseiller GDS au moins une fois par an

L'aide aux analyses :

Pour la première étape du plan correspondant au dépistage de prévalence :

- ✓ Prise en charge de **50%** du montant HT des sérologies néosporose réalisées dans le cadre du protocole*

Pour la réalisation du plan complet (2 campagnes de dépistage suivant le dépistage de prévalence) :

- ✓ Prise en charge de **80%** du montant HT des sérologies néosporose réalisées dans le cadre du protocole*

** NB : les frais de prélèvement restent à la charge de l'éleveur*

L'aide à l'élimination :

Le choix de l'élimination des bovins positifs doit dépendre de la situation propre de l'élevage et du protocole défini avec le GDS.

Une aide à l'élimination de **300€ / bovin** est possible **si ces conditions sont respectées** :

- Le bovin doit avoir obtenu un résultat sérologique positif en néosporose après ses 6 mois ;
- Sa mère **ne devait pas être connue positive** avant la mise à la reproduction ;
- Il doit être éliminé **avant l'âge de 24 mois** ;
- Ce bovin **ne doit pas être mis à la reproduction**.

IMPORTANT : cette aide, validée en Conseil d'Administration du GDS le 16/07/20 est susceptible de varier dans le temps. **Son versement pour un animal donné devra être validé en amont par le conseiller GDS dans le cadre du suivi du protocole.**

Les justificatifs à fournir

- ✓ Factures du laboratoire pour les analyses néosporose.
- ✓ Bon d'abattage ou d'équarrissage pour les bovins positifs éliminés.
- ✓ Résultats d'analyses : l'éleveur autorise les laboratoires (LIDAL-LDAV73) à transmettre en direct les résultats d'analyses réalisées dans le cadre du plan au GDS des Savoie.

Date:

N° de cheptel :

Nom de l'exploitation :

Associé en charge du suivi :

Inséminateur :

Coordonnées : ☎

✉

Signature :

Validation GDS :

Conseiller en charge :

Signature :